

## COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 12 février 2026**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, le douze février à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur RAMBAUD Christophe, maire.

En exercice : 11

Présents : 09

Absents : 02

Votants : 09

Date de la convocation : 02/02/2026

Présents : RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, GARDET Benjamin, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, AINOZ Jean-Louis, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, MALINVERNO Jean-Baptiste, MORONI Bruno, SOCQUET-JUGLARD Pierre.

Absents : BELLENGER Thierry, HURLIN Frédéric.

Secrétaire : MOLLIER Christelle

**Délibération 2026-12D02 – Agrandissement de la garderie de Crest-Voland – avenant n°5 au marché de maîtrise d'œuvre**

Vu la délibération du conseil municipal n° 2019-11D4-1 du 26 novembre 2019 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet M'ARCHITECTE pour l'extension de la garderie de Crest-Voland avec création de locaux administratifs pour les remontées mécaniques, pour un montant de 115 000 € H.T.,

Vu l'avenant n°1 au marché de maître d'œuvre en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023 modifiant le projet, en supprimant la création de locaux administratifs pour les remontées mécaniques, soit un montant de – 29 000 € H.T.,

Vu l'avenant n°2 au marché de maître d'œuvre en date du 18 juillet 2024, portant sur la modification du RIB du cabinet M'Architecte,

Vu l'avenant n°3 au marché de maître d'œuvre en date du 6 septembre 2024, portant sur la modification du RIB du bureau Plantier,

Vu l'avenant n°4 au marché de maître d'œuvre en date 04 novembre 2025, relatif à l'augmentation du marché de 4 050.00 € HT et le portant à 90 050.00 € HT.

Considérant qu'il convient d'ajouter au marché de maître d'œuvre une phase supplémentaire EXE2 structure pour le bureau d'étude Plantier pour 2 308 € HT puisque les études d'exécution prévues au marché (EXE1) ne prévoient pas de mission d'études d'exécution pour la maçonnerie.

**Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**

- Approuve l'avenant n°5 au marché de maîtrise d'œuvre à passer avec le cabinet M'ARCHITECTE pour l'extension de la garderie de Crest-Voland pour un montant de 2 308 € portant le marché à 92 358 € H.T.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer cet avenant et toute pièce nécessaire son exécution.

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire  
Christophe RAMBAUD

